

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 42

Artikel: Le tour de Lausanne. - L'ingénieur Pichard. - Les futurs tramways
Autor: L.M. / Pichard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

SUISSE: un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER: un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Le tour de Lausanne. — L'ingénieur Pichard. — Les futurs tramways.

Au bon vieux temps, avant que la descente actuelle de Pépinet fût établie, on sait que la traversée de Lausanne, entre les routes de Berne et Vevey d'un côté, et celles d'Yverdon et de France de l'autre, se faisait par la Cheneau-de-Bourg, la rue du Pré, le Petit et le Grand-St-Jean.

Plus tard, pour éviter un trajet aussi accidenté et dangereux, on fit la chaussée de Pépinet, où l'on arrivait soit par le Grand-St-Jean, soit par la place de St-François. Pas moyen de passer ailleurs.

En 1844, le Pont-Pichard, achevé, mit fin à ces divers obstacles, en reliant, à travers la vallée du Flon, les collines de St-Laurent et de St-François. Chacun connaît la jolie pièce de vers que cet événement inspira à Jacques Porchat. Ecoutez-le chanter cette nouvelle voie, favorisant les amours des jeunes Lausannois :

De Saint-Laurent l'amant voyait sa belle
 A Montbenon passer comme un zéphyr;
 Il accourait, mais le coteau rebelle
 Gênait sa marche et trompait son désir.

O peine superflue!

La belle est disparue.

Pour assurer le bonheur des humains,
 Entre eux il faut aplanir les chemins.

Et ailleurs, comme le poète se réjouit de voir le Pont-Pichard faciliter le transport des vins de Lavaux :

Vins de Lavaux, sa richesse et sa gloire,
 Vous voiturier demandait trop d'efforts;
 Plus d'un voisin renonçait à vous boire;
 La route est libre, allez, quittez ces bords.

De nos amis et frères,

Allez remplir les verres.

Pour assurer le bonheur des humains,
 Entre eux il faut aplanir les chemins.

La construction du Grand-Pont fut, en effet, un événement pour Lausanne, témoin les lignes suivantes, empruntées aux journaux de 1845 :

Celui qui aurait dit, il y a vingt ou vingt-cinq ans, seulement, qu'un jour viendrait où l'on pourrait faire le tour de Lausanne en quinze minutes, dans une voiture lancée au galop, aurait été traité de visionnaire. Et cependant la chose deviendra possible, lorsque le tunnel de la Barre sera percé. Car, dès lors,

et malgré les difficultés qu'offre la situation topographique des abords de Lausanne, le beau projet de M. l'ingénieur Pichard pourra se réaliser d'une manière complète. Une chaussée presque circulaire encadrera Lausanne comme un vrai boulevard extérieur, dont la pente moyenne générale ne sera que de 2 2/5 poudes par toise.

Et qu'est-ce qu'on aurait pensé, en 1845, de celui qui aurait prédit qu'en 1896 (?) on ferait le tour de Lausanne en tramways?

Mais n'oublions pas que c'est grâce aux travaux de Pichard que M. Palaz doit, aujourd'hui, la possibilité de mettre à exécution son projet de tramways lausannois. Aussi comprend-on fort bien la proposition faite par M. l'ingénieur Gonin, lors de la discussion au Conseil communal de l'article premier du cahier des charges présenté par M. Palaz, proposition tendant à remplacer le mot Grand-Pont par celui de *Pont-Pichard*.

En effet, l'auteur du plan de cette belle et utile construction nous semble avoir suffisamment contribué au développement et à la prospérité de notre ville pour que nous ne marchandions pas ce petit hommage à sa mémoire.

M. Adrien Pichard, à qui nous devons les abords de Lausanne, naquit dans cette ville le 30 juin 1790. Admis à l'Ecole polytechnique de Paris, en octobre 1807, il entra, deux ans après, à l'Ecole impériale des ponts et chaussées, d'où il sortit comme aspirant dans ce corps d'ingénieurs.

Au mois de juin 1817, il acquit la naturalisation française, pour pouvoir continuer sans obstacle à servir la France. Le Conseil d'Etat l'ayant toutefois appelé, la même année, aux fonctions d'ingénieur cantonal, il accepta cette place, après avoir obtenu du gouvernement français un congé illimité.

Dès cette époque, M. Pichard présida à l'exécution des travaux les plus importants décrétés par la Commission des ponts et chaussées de notre canton. On lui doit, en outre, la maison pénitentiaire. En 1834, il quitta définitivement le service de la France, et reçut, à cette occasion, du roi Louis-Philippe, le titre

d'ingénieur en chef honoraire du Corps royal des ponts et chaussées.

M. Pichard aurait donc pu rester en France et s'y faire une superbe position, mais ce citoyen dévoué a préféré rapporter dans son pays le fruit de son travail. Cet homme persévérant, infatigable à l'œuvre, est mort à sa tâche, sans avoir eu la satisfaction de voir son pont achevé. Une grave maladie, causée par les fatigues qu'il s'était imposées, l'emporta le 25 juillet 1841, et le Grand-Pont ne fut livré à la circulation que le 6 octobre 1844.

La proposition de M. Gonin a été rejetée!

Nous venons de parler des tramways. Les aurons-nous, cette fois? Pouvons-nous espérer et nous regarder sans rire?...

Quoiqu'il en soit, le Conseil communal a voté le cahier des charges avec un ensemble et un courage bien rares chez nous! Aussi ces chers conseillers, sortant de l'Hôtel-de-Ville, après la mémorable séance du 8 octobre 1894, n'ont-ils rencontré que des gens abasourdis d'étonnement.

Nous sommes si peu habitués à pareilles secousses, qu'on ne peut s'empêcher d'en concevoir une vague inquiétude et de se demander si quelque grand malheur ne va pas nous arriver!

N'importe, bien que Lausannois, je crois aux tramways et m'en réjouis.

Mais, c'est qu'il est complet, magnifique, ce réseau de circulation conçu par M. Palaz! Quel mouvement, quelle vie, quel aspect nouveau il va donner à notre vieille cité!... Vous représentez-vous ces jolies voitures, mues par l'électricité, partant de la place St-François et faisant le tour de Lausanne, en décrivant une courbe gracieuse par Derrière-Bourg, St-Pierre, la Caroline, la route Neuve, le Tunnel, la route du Tunnel, la rue Haldimand et le Grand-Pont, sur une longueur de 2 kilom. 400!...

Et comme ce sera gai de voir cet autre train, partant du même point pour filer d'une allure légère dans l'Avenue du Théâtre et l'Avenue de Rumine, à l'ombre des jeunes marronniers, et pour-

suivre sa course jusqu'à l'Aurore (1 kilomètre 200 m.)

Arrivé là, ne semblera-t-il pas crier amicalement à nos voisins de Pully : « Hé ! là-bas ! ne nous tendrez-vous pas bientôt la main ?... Allons, voyons, une bonne inspiration, et vite un petit bout de rail partant du Prieuré ! »

De cette ligne partira, près du Théâtre, l'embranchement se dirigeant sur la gare du J.-S. — Là, il y aura du mouvement, un va-et-vient continu. On montera, on descendra devant les villas et les pensions, on saluera des fenêtres, on se jettera des baisers, ce sera délicieux !

Mais, un des trajets les plus attrayants du réseau Palaz, — je lui donne déjà votre nom, M. le professeur, afin que vous soyez obligé de tenir votre promesse, maintenant que vous nous avez mis l'eau à la bouche, — le trajet le plus attrayant, dis-je, sera certainement celui qui partira de l'Ecole de médecine pour atteindre le pont de Chailly (1 kilom. 370), à travers des sites ravissants, dont les coquettes habitations sont à demi cachées dans la verdure, entourées de jardins fleuris et de vergers plantureux.

J'adore Chailly. Il me rappelle les hauteurs qui dominent Clarens, Vernex et Montreux, n'en déplaie aux heureux habitants de ces bords chantés par Jean-Jaques.

Et la vue dont on jouit de Chailly et de la Rosiaz ! Et ce panorama si frais, si romantique au premier plan, si éclairé et si grandiose au second ?... Vraiment, Chailly est trop peu connu, trop peu visité. Espérons que le tram le fera mieux apprécier, qu'il deviendra une des promenades favorites des Lausannois et des nombreux étrangers en séjour dans notre ville.

Puis, nous avons la ligne nous mettant en communication directe avec la gare d'Echallens, point de départ de courses fort attrayantes dans une partie du canton qui est peut-être aussi trop négligée.

Enfin, le rayon Riponne-Pontaise, où les bonnes d'enfants auront la joie de rencontrer beaucoup de militaires et les misses lausannoises de fringants officiers.

Et pensez-vous peut-être, vous qui doutez de Lausanne, que la ligne du Signal ne suivra pas ?... Merci !

Je vous dis qu'il y a, dans le réseau Palaz, — oui, c'est le sien, et il doit y tenir, — tout un avenir !

Genève, Lucerne, Vevey, Montreux, Interlaken, tenez-vous bien ; je ne vous dis que ça !

L. M.

La lessive.

Il est dans notre village certaine croyance populaire d'après laquelle les uns prétendent que les belles femmes ont toujours le mauvais temps lorsqu'elles font la lessive ; les autres disent au contraire que ce sont les laides.

Lesquels faut-il croire ?... Je le sais encore moins depuis le grand lavage opéré dernièrement chez Madame la syndique. Cette dernière avait, dès la veille, tout arrangé pour le grand jour. Du cuvier rempli jusqu'au bord sortait une bonne odeur de cendres. Trois ouvrières du village étaient attendues pour laver le linge, le diner était déjà combiné et préparé, et la maîtresse du logis n'avait plus qu'un désir : voir le soleil se lever radieux dès le lendemain matin.

Hélas, la déception fut grande pour Madame la syndique qui, en mettant le nez à la fenêtre dès la pointe du jour, ne vit dans le ciel que des nuages gros de pluie.

Elle a vraiment un air peu gracieux dans ce moment, la pauvre femme ; mais aussi comment dissimuler son inquiétude, comment montrer un visage satisfait aux laveuses, lorsqu'elles arrivent pour le déjeuner ?

Le village n'est pas encore pourvu d'un de ces lavoirs bien couverts, où les lessiveuses peuvent, bien abritées, se livrer à leurs deux occupations habituelles : laver le linge de la localité, tout en écorchant vivants, les uns après les autres, les habitants du lieu.

Les ouvrières de Madame la syndique devaient donc laver à la fontaine et recevoir sur le dos cette pluie, qui avait l'air de vouloir durer. Leur humeur s'en ressentit bientôt : aussi s'en donnèrent-elles à cœur joie de tout critiquer, en commençant, naturellement, par leur maîtresse du jour.

— Comment voulez-vous, dit la plus décidée, qu'une femme puisse avoir le beau temps quand elle possède une physionomie pareille ? L'avez-vous vue, lorsqu'elle nous servait le café !... C'est miracle que le lait ne se soit pas tranché.

— Ah ! vous comprenez, dit une autre, qu'on ne peut pas tout avoir en ce monde. Le syndic convoitait l'argent mignon et il ne pouvait l'avoir sans prendre la fille avec. Donc, si la figure de sa femme a l'air, toute l'année, d'être à la pluie, et s'il ne se fait jamais, chez lui, de lessive sans mauvais temps, il n'a que ce qu'il mérite.

— Je croyais, remarque la troisième laveuse, que c'étaient au contraire les belles femmes qui n'avaient pas de chance dans ces occasions.

— Eh bien, nous avons la preuve du contraire, ripostèrent ensemble les deux premières.

Pendant ce temps, Madame la syndique faisait fiévreusement son ouvrage et, de temps en temps, allait sur le seuil de la porte pour jeter au ciel un nouveau regard interrogateur. Hélas ! c'était encore et toujours la pluie.

« Ah ! murmurait-elle, je n'ai pas de chance ! Et dire qu'il y a tant de femmes qui se donnent bien moins de peine que moi et auxquelles tout réussit ! Elles n'ont qu'à préparer leur linge, à laver, pour que le soleil se mette de la partie.

» Pour comble de malheur, mes ouvrières se montrent presque toujours désagréables, au lieu de paraître contentes de travailler dans une des premières maisons du village.

» Voilà l'averse qui redouble : ces femmes vont sans doute quitter leur ouvrage pour s'abriter... Vont-elles en raconter des histoires, pendant ce temps ! tout le village va y passer ; et qui sait si je n'aurai pas ma part ?

» Mais j'ai tort de me plaindre : je connaissais mon sort à l'avance, car le syndic, lorsqu'il me fréquentait, m'avait prédit que je n'aurais jamais le beau temps pour faire mes lessives.

» — Cher ange, me disait-il, malgré tout le bonheur que j'ai en perspective, il m'arrive parfois d'avoir un souci pour l'avenir.

» — Lequel ? lui demandais-je.

» — C'est que les belles femmes sont vouées au mauvais temps, lorsqu'elles ont décidé de laver le linge de la maison et, sachant que les nuages du ciel en produisent sur les visages et sur les caractères, je crois que j'aurai plus tard quelques orages à affronter.

» Voilà ce que le syndic me disait autrefois ; cela me faisait plaisir alors de m'entendre dire que j'étais jolie, mais aujourd'hui, pour ce que cela me rapporte, j'aimerais autant avoir un visage ordinaire et un beau soleil pour sécher mon linge. »

Enfin, la triste journée est finie ; les laveuses sont rentrées chez elles et, dans la maison du syndic, le calme règne de nouveau. La maîtresse du lieu peut aller se coucher et reprendre peut-être un peu de confiance pour le lendemain ; mais, décidément, il fallait que tout allât de travers ce jour-là.

Le syndic, au lieu de s'endormir sans souffler mot, comme doit le faire tout mari qui aime la paix, se mit à grommeler, en tirant son bonnet de coton sur les oreilles : « Sont-elles désagréables, ces femmes, avec leurs lessives ! elles croient que le temps devrait être fait exprès pour elles ! On m'avait assez répété, quand j'étais garçon, ce qui m'attendait : Ne prends jamais une femme laide, me disait-on, ou bien tu en verras de belles dans ton ménage les jours de lessive ! Mais on ne veut rien écouter,